

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Société anonyme Square Gallatin-Beulet, Genève**
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenneuse:* Société Immobilière la Printanière, Genève
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 20.03.2003
5. *Echéance de préavis des créances:* **15.05.2003**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Société anonyme Square Gallatin-Beulet, c/o Département AMR, Giesshübelstrasse 30, Case postale 800, 8070 Zurich
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les actifs et passifs sont repris à titre universel au 01.10.2002 par la société Société Immobilière la Printanière à Genève, ensuite de fusion. La société reprenante se réserve le droit de procéder à une confusion anticipée des biens des deux sociétés (745 al. 3 et 748 ch. 6 CO).

Martin Habs et Antoine Perrin; Etude de Notaires  
1002 Lausanne

(00950224)